

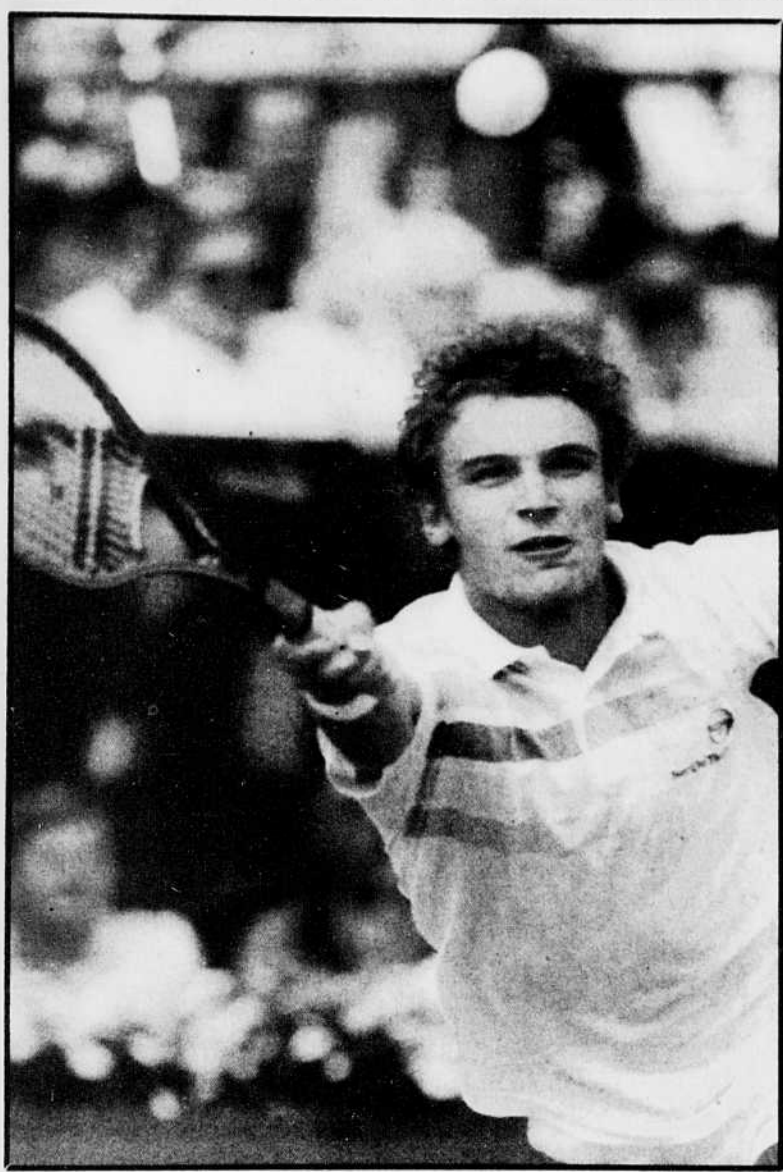
LA MÉTÉO

(256e jour de l'année)
Variable: 9 à 21 C
Lever du soleil: 6h22
Coucher du soleil: 19h04
Demain: averses.
Détail: page B-4

la tribune

INDEX

Agro-alimentaire: page B-5
Arts: page D-6
Carrières et professions: page B-7
Décès: page C-7
De tout et de tous: page B-4
Petites annonces: page C-2
Reportages: page B-8
Sports: page D-1
Vivre: page B-3



Le Suédois Mats Wilander, âgé de 24 ans, tête de série numéro deux, a remporté pour la première fois le titre du simple messieurs des Internationaux de tennis des États-Unis, hier. Il a détrôné le Tchèque Ivan Lendl (numéro 1), tenant du titre depuis trois ans, en cinq sets 6-4, 4-6, 6-3, 5-7, 6-4 après une partie d'une durée record de quatre heures et 54 minutes.

Wilander détrône Lendl

Nouvelles révélations dans un livre Mulroney n'a pu se défaire du patronage

OTTAWA (PC) — Avant même de devenir officiellement premier ministre en 1984, Brian Mulroney a dû affronter une base avide de pouvoir, qui réclamait sa part du gâteau.

C'est ce que révèle le dernier livre du chroniqueur politique Jeffrey Simpson, qui sera publié le 24 septembre.

Mulroney avait axé sa campagne de 1984 sur la lutte au patronage, mais ses promesses étaient d'avance vouées à l'oubli, raconte l'ouvrage. Dans "Spoils of Power: The Politics of Patronage", le chroniqueur du Globe and Mail de Toronto écrit que Mulroney était résolu à éviter l'erreur de Joe Clark, qui avait frustré la base de son parti en n'ayant pas recours au patronage.

Mulroney voulait aussi centraliser le contrôle du patronage, au point de ne plus faire appel à des ministres dans chaque région, comme le voulait la tradition.

Peu après son accession au leadership en 1983, Mulroney a chargé Finlay MacDonald, organisateur de longue date pour le parti, de mettre sur pied un comité de nominations, écrit Simpson.

M. MacDonald a aussitôt demandé à David Dyer, au bureau d'Ottawa, de dresser une liste de toutes les nominations faites par le cabinet fédéral, avec leur date d'expiration.

Mais cela n'a pas suffi à satisfaire la base du parti, qui voulait encore plus de pouvoir de décision.

Le dimanche 16 septembre 1984, la veille de l'assermentation du gouvernement Mulroney, des conservateurs de toutes les provinces se sont réunis dans un hôtel d'Ottawa.

Plans déjoués

Les plans de MacDonald et de Dyer, écrit M. Simpson, ont été déjoués lors de cette réunion. "Toutes les tensions sur la question du patronage travaillaient contre eux: les "petits patrons"

s'efforçant d'étendre leur pouvoir, le manque de confiance des régions face à une administration centralisée, la différence entre la demande et les postes disponibles".

Un compromis adopté le lendemain donnait aux responsables provinciaux l'accès direct au cabinet. Il n'y aurait pas de ministre responsable pour chaque région, mais un seul ministre dans chaque comité provincial sur le patronage.

Le gouvernement Mulroney a donc, comme ses prédécesseurs, largement eu recours au patronage, souligne Simpson. "Le patronage est comparable à la pornographie", écrit-il. Comme la pornographie, il a toujours existé, et fait appel à quelque chose de fondamental dans la nature humaine.

Le fait que Mulroney ait soulevé une vague d'indignation populaire sur la question du patronage est un accident plus qu'autre chose, estime le journaliste.

Surprise

La réaction populaire provoquée par la sortie de Pierre-Elliott Trudeau, qui a nommé 13 libéraux au Sénat et approuvé à la dernière minute des douzaines de nominations partisans, a même pris Mulroney par surprise, écrit Simpson.

Les conservateurs ont saisi l'occasion de dénoncer les libéraux, mais le mouvement d'indignation s'est poursuivi tout au long de la campagne. Selon un autre livre, "Reign of Error", publié la semaine dernière par le journaliste Greg Weston du Ottawa Citizen, John Turner serait en réalité responsable de plus de la moitié des nominations de 1984.

Une des rares décisions nobles quant au patronage a été prise par Joe Clark lors de sa dernière journée au pouvoir, en 1980. "Dans un geste qui l'honore historiquement, mais discutable pour un chef de parti, Joe Clark a laissé derrière lui 181 recommandations de nominations après avoir été renversé", écrit Simpson.

Les offres de Bell rejetées à 52,2 %

par La Tribune et PC
OTTAWA — Les techniciens et téléphonistes en grève ont rejeté les dernières offres de Bell Canada par un vote de 52,2 pour cent, hier soir.

"Il est clair que les offres de la compagnie ont été jugées insuffisantes", a déclaré Joe Hanafin, porte-parole des Travailleurs en communications et en électricité du Canada.

Les 19.000 employés avaient déclenché la grève à la suite d'un vote de 51,3 pour cent. Le vote d'hier est donc un signe de force, a poursuivi M. Hanafin.

Le syndicat a demandé hier à Bell Canada de retourner à la table des négociations, mais la compagnie a refusé, a-t-il dit.

Le porte-parole de la compagnie Rod Doney a expliqué que "l'inventaire des possibilités qui s'offrent" devrait être fait avant qu'une décision soit prise. Il s'est dit déçu par le vote du syndicat, estimant que les offres déposées par la partie patronale étaient bonnes.

Pourparlers

Il a déclaré ne pas savoir quand les pourparlers pourraient reprendre.

Les dernières offres de Bell Canada ont été soumises au vote des grévistes bien que le président du syndicat Fred Pomeroy s'en était dit mécontent et n'avait pas recommandé leur acceptation.

Les offres comprenaient aussi une indexation des pensions et le

statut d'employés à temps plein pour 900 personnes à temps partiel. Le syndicat estime toutefois les augmentations de salaire proposées insuffisantes.

Au plan salarial, la dernière proposition de Bell était légèrement à la hausse, soit 5,45 et 4,5 pour cent pour chacune des trois années du contrat, contre 5,45 et 4,25 pour cent à l'origine.

Les offres d'hier étaient les premières à être déposées par Bell depuis le début de la grève, le 24 juin.

Bell dessert l'Ontario, le Québec et les Territoires du Nord-Ouest.

À Sherbrooke

À Sherbrooke, le président de la section locale 78 du Syndicat

des travailleurs et travailleuses en communication et électricité du Canada, Gilles Cyr, a indiqué que les membres souhaitaient la poursuite de la grève dans le contexte des dernières offres de la compagnie.

Alors que débute la 12e semaine de grève des 338 techniciens et téléphonistes de Bell en Estrie, M. Cyr attribue le rejet des offres patronales en grande partie au fait que l'employeur refuse de réintégrer dans le protocole de retour au travail les deux employés congédiés ici depuis le début du conflit.

"Le moral à Sherbrooke est très bon; on souhaitait ardemment la poursuite de la grève. On va aller jusqu'au bout", a déclaré hier soir M. Cyr.



"Il faut que la souveraineté devienne un état d'esprit chez les souverainistes, et la promotion de cet objectif constitue le premier moyen d'intervention auprès de la population", a rappelé Jacques Parizeau aux militants du Parti québécois, hier.

Le PQ de Parizeau propose un "gouvernement complet"

QUÉBEC (PC) — Le Parti québécois de Jacques Parizeau propose de donner au Québec un "gouvernement complet" et le projet de programme politique dévoilé en fin de semaine lors d'un conseil national en contient nombre d'éléments.

Adoption d'une loi sur le plein emploi, établissement d'un nouveau mode de scrutin fondé sur un système proportionnel compensatoire, taxe aux entreprises pour la recherche et le développement, constitution d'une armée du Québec, participation à l'OTAN et à NORAD, report des frais universitaires, allocations familiales engraisées, accès à l'habitation, création de villages-vacances, à peu près tout y passe.

La monnaie

Le document aborde discrètement quelques questions qui ont toujours représenté des épines au pied du PQ. Ainsi dès le départ, on mentionne "que le Québec pourrait accepter à certaines conditions d'avoir la même monnaie que le Canada" ce qui étonne un peu quand on sait que M. Parizeau a toujours été un défenseur d'une monnaie québécoise.

Un Québec souverain serait doté d'une armée conventionnelle pour ses engagements internationaux, la protection de son territoire, l'aide à la population et il maintiendrait son engagement au sein de l'OTAN et de NORAD tout en devenant membre de l'Organisation des États américains.

Cependant, le Québec s'opposerait à tout recours à la force dans des conflits et bannirait de son territoire toute recherche ou production d'armes nucléaires,

chimiques ou bactériologiques.

Le PQ ne propose plus directement la constitution d'un régime présidentiel mais la Constitution d'un Québec souverain prévoirait la mise sur pied d'une commission constitutionnelle chargée de faire des recommandations sur la nature du régime politique. Par contre, on suggère un mode de scrutin comprenant une formule de proportionnelle compensatoire qui aurait pour effet pratique d'ajouter une vingtaine de députés au Parlement.

Le plein emploi

Au chapitre économique, le PQ innove en proposant de faire adopter une Loi sur le Plein Emploi afin d'en faire l'objectif principal du gouvernement et d'établir une Commission nationale et un Fonds national de l'Emploi alimenté par l'État, les entreprises, les syndicats.

Pour financer la recherche et le développement, une taxe sera imposée aux entreprises sur leur masse salariale. Par contre, les entreprises qui investissent dans la formation professionnelle seraient exemptées.

L'impôt sur les profits serait maintenu à son niveau actuel.

mais les taxes fédérales et provinciales de vente seraient remplacées par une TVA ou taxe sur la valeur ajoutée. L'impôt des particuliers deviendrait plus progressif.

Les heures de travail seraient ramenées de 44 à 40 heures.

Sur le plan touristique, le document propose la création de "villages-vacances" et d'un réseau "d'auberges du citoyen et de la citoyenne".

La fréquentation obligatoire de l'école française serait, par ailleurs, étendue au cégep.

Le régime de prêts et bourses serait bonifié et au niveau des études post-secondaires les frais de scolarité seraient reportés.

À l'école, on consacrerait plus d'heures à l'étude des sciences, du français et... de l'anglais.

Famille

En ce qui concerne la politique familiale, la proposition principale parle d'allocations familiales non taxables de 100 \$ par mois pour un premier enfant, de 200 \$ pour le second et de 300 \$ pour le troisième et les suivants ainsi que d'une allocation de 1.000 \$ à la naissance d'un bébé.

Pour faciliter les congés de grossesse, le PQ envisage la mise sur pied d'une Caisse nationale de la Famille assurant un congé parental de 18 semaines compensé à 90 pour cent du revenu et d'un congé, sans solde, d'un an.

Le PQ n'appuiera aucun parti fédéral

Voir Forum

Terreur à Haïti 5 morts et 70 blessés dans une église

PORT-AU-PRINCE (AFP) — Cinq personnes ont été tuées et au moins 70 autres blessées hier matin lors qu'une centaine d'individus armés non identifiés ont attaqué et incendié l'église de Saint-Jean-Bosco, dans un quartier déserté du nord de Port-au-Prince, a-t-on appris de source hospitalière.

L'attaque a eu lieu pendant une messe dominicale pour laquelle s'étaient réunies près de 2.000 personnes vêtues de blanc ou portant un signe distinctif blanc, à la demande d'une partie de l'opposition haïtienne, afin de manifester leur soutien à la constitution de 1987, considérée comme caduque par le régime militaire.

La messe était célébrée par le père Jean-Bertrand Aristide, figure engagée de l'église catholique haïtienne.

Des bandes de jeunes gens armés de revolvers, de couteaux, de bâtons et de piques et portant des maillots rouges ou des brassards rouges ont attaqué l'église à 09h00 heure locale et y ont mis le feu.

Le père Aristide est sorti indemne de l'attaque.

Deux heures après l'attaque, aucune intervention de la police ni des pompiers n'avait été constatée par les journalistes sur place.

L'incendie a sérieusement endommagé la petite église de Saint-Jean-Bosco.

La journée d'hier avait été décrétée "Jour de la constitution haïtienne" par un groupe de responsables politiques et syndicaux, qui ont formé un "Comité de la croisée en faveur de la constitution" et exigent du gouvernement la remise en vigueur de la constitution, écartée depuis le 8 juillet dernier.

Plusieurs chefs de partis, dont MM Marc Bazin, du MIDH (Mouvement pour l'instauration de la démocratie en Haïti), et Sylvio Claude, du PDCH (Parti démocrate-chrétien haïtien), avaient apporté leur soutien à l'initiative du comité.

La violence sanglante dont on fait preuve les assaillants — une femme enceinte a été éventrée lors du massacre, selon Radio Métropole, une station privée de la capitale —, et l'impunité dont ils ont joui rappelle pour beaucoup la tragédie des élections avortées du 29 novembre dernier. Au cours de ces élections, l'attaque d'un bureau de vote par des bandes armées néo-duvaliéristes avait fait 24 morts et 74 blessés.

15 ANS ENSEMBLE. sa se fête! Carrefour DE L'ESTRIE

Encore plus d'importance à accorder au dossier jeunesse pour l'ACDE

— Michel Bousquet

par Denis DUFRESNE

SHERBROOKE — Le dossier jeunesse constituera l'une des priorités sur lesquelles l'Assemblée de concertation et de développement de l'Estrie (ACDE) compte mettre davantage l'accent au cours de l'année qui vient.

A la veille de la rencontre annuelle des partenaires de l'ACDE et de l'assemblée générale de cet organisme — mercredi et jeudi — le directeur général Michel Bousquet indique que ce dossier a toujours été prioritaire pour l'ACDE, mais estime qu'il faudra y accorder davantage d'importance puisque « les 18-30 ans sont au cœur de nos problèmes régionaux », qu'il s'agit de la formation ou du développement technologique, par exemple.

Continuité

La rencontre de cette semaine permettra d'assurer la continuité dans les dossiers pilotés par les intervenants socio-économiques en Estrie, entre la Biennale et le prochain sommet économique, signale M. Bousquet.

« C'est la première fois que ça se fait au Québec. Un tel mécanisme formel dans une région permet entre autres de faire des corrections de parcours et de se synchroniser », dit-il.

Au cours de la rencontre, qui doit débuter mercredi soir et prendre fin jeudi à 16h00, intervenants du milieu, députés régionaux et fonctionnaires feront le point sur l'année écoulée et étudieront le plan d'action pour 1989.

Cycle complet

Cet exercice complétera en quelque sorte le cycle entamé en janvier 1985, lors du premier

Sommet socio-économique de l'Estrie.

Parmi les dossiers sur lesquels on fera le point, M. Bousquet mentionne ceux du développement technologique, du tourisme, des grands équipements culturels et du développement des régions périphériques.

Certains sujets de l'heure seront fort probablement abordés également, tel la fermeture de la confiserie Lowney, à Sherbrooke.

« On ne peut assister à cela sans en parler », mentionne Michel Bousquet, ajoutant que les participants analyseront les moyens de mieux prévenir ce genre d'événement.

Sort des travailleurs

Il pourrait être aussi question du sort des travailleurs mis à pied et de l'efficacité des mécanismes d'aide en place.

Quant au plan d'action pour 1988-1989, le directeur général de l'ACDE préfère ne rien en dévoiler, puisque celui-ci doit approuver par les participants lors de l'assemblée générale de jeudi.

« Sauf qu'il va y avoir des éléments de structuration au niveau de l'ACDE qui vont être annoncés », mentionne M. Bousquet.

Quant au prochain Sommet socio-économique, le directeur général de l'ACDE estime qu'il ne pourra avoir lieu en 1989, puisque les préparatifs prennent environ un an.

Il perd 11,500 \$ de renards argentés à cause d'un avion militaire passé à basse altitude

Ottawa ne veut rembourser que 25 pour cent des pertes

par Daniel FORGUES

SHERBROOKE — Un producteur de renards argentés d'Ascot Corner pourrait bien réclamer un dédommagement au ministère de la Défense nationale pour la perte de renardeaux après le passage à basse altitude d'un avion militaire au-dessus de sa ferme.

Jean-Pierre Beaudoin, le producteur en question, n'est d'ailleurs pas à ses premiers démêlés avec le ministère de la Défense nationale puisque, l'an dernier, Ottawa a accepté de lui rembourser 10,000 \$ sur les 11,000 \$ de pertes qu'il avait encourues par la mort de ses renardeaux au début de l'été 1987.

Près de l'aéroport

Il faut dire que ce producteur demeure à Ascot Corner, sur le chemin Bélanger, à environ quatre kilomètres à vol d'oiseau de l'aéroport de Sherbrooke où depuis quelques années, dit-il, un avion de type Buffalo atterrit et décolle puis vole à basse altitude dans le cadre d'exercices de recherches aériennes.

Or, explique-t-il, ces exercices surviennent au moment où ses renards sont en période de gestation et le passage d'un avion au-dessus de la ferme, à basse altitude, excite tellement les renards que les femelles accouchent et mangent leurs petits.

« En plus de perdre des renardeaux, les femelles ne sont plus bonnes pour la reproduction. Ça cause d'énormes pertes pour un simple producteur comme moi », dit de M. Beaudoin.

De bonne foi

Soutenant avoir été de bonne

foi, le jeune producteur, après le remboursement de l'an dernier, dit avoir tenté, via les aéroports de Dorval et St-Hubert, de faire indiquer sa ferme sur toutes les cartes aériennes comme étant un endroit à éviter à basse altitude.

« Les fonctionnaires m'ont bien reçu, l'indication devait être faite, mais rien de tel n'est survenu », dit-il.

Plus tard, le producteur a installé une tour de 90 pieds sur lequel il a hissé un drapeau rouge comme le veut le code aéronautique.

D'autres pertes

Malgré toutes ces précautions, un autre avion Buffalo a survolé sa ferme cette année, au début de l'été, à quelque 200 pieds d'altitude.

« Je me suis rendu voir les renards et les pertes étaient bien évidentes », raconte Jean-Pierre Beaudoin.

Au moins 16 renardeaux avaient été mangés par quatre femelles.

Ces pertes, le producteur les estime à quelque 11,500 \$.

Connaissant maintenant comment s'y prendre pour se faire dédommager, M. Beaudoin s'est adressé une fois de plus au ministère de la Défense nationale qui a délégué des estimateurs venus rendre compte des pertes et dommages.

M. Beaudoin espérait bien obtenir au moins 90 pour cent du dédommagement réclamé comme il avait réussi à le faire l'an dernier, mais voilà que la semaine dernière, on lui annonce que le seul remboursement possible en serait un d'un peu plus de 3,000 \$ soit environ 25 pour cent de sa demande initiale.

« Le gouvernement du Québec a réussi à faire protéger ainsi une ferme expérimentale de visons dans la région de Sept-Îles. Ma ferme de 40 acres est zonée agricole et je veux qu'on cesse les exercices militaires aériens dans le secteur et s'il faut aller en cour pour me faire dédommager, j'irai », dit-il.

je serai satisfait », dit-il.

M. Beaudoin soutient qu'un manteau de véritable renard argenté se vend jusqu'à 10,000 \$ sur le marché.

« Je ne voulais pas aller en cour avec ça mais si je n'obtiens pas satisfaction, je devrai y aller. Qu'on me dédommage à 90 pour cent, ça passe, mais qu'on ne m'offre que 25 pour cent de ce que j'ai perdu, je ne peux accepter qu'on rie de moi », a-t-il dit.

Il a conclu en disant avoir pris toutes les précautions et averti les autorités en conséquence pour éviter que de tels incidents se reproduisent.

« Ils devaient savoir à Ottawa



(Photo La Tribune par Christian Landry)
Jean-Pierre Beaudoin et l'un des renards argentés qu'il élève sur sa ferme à Ascot Corner.

« Si les renardeaux ne valent que le prix offert par Ottawa, eh bien, qu'ils ne me donnent pas d'argent, mais qu'ils me trouvent des renardeaux argentés vivants,

que ça leur avait coûté 10,000 \$ l'an dernier et que ça risquait de leur coûter encore cher si de tels incidents se reproduisaient », a conclu M. Beaudoin.

QU'EN PENSEZ VOUS?

Irez-vous voir "La dernière tentation du Christ"?



Ginette Saïndon, de Sherbrooke: « Non, je ne veux rien savoir, on ne peut aller jusqu'à s'imaginer que le Christ aille si bas, on pourrait certainement montrer sa vie sous un autre angle. Pour moi, le Seigneur, c'est mon meilleur ami, on devrait plutôt montrer sa miséricorde envers Marie-Madeleine ».



Jean-François O'Neil, de St-Elie-d'Orford: « Je n'aime pas ce genre de film-là et je ne pense pas aller le voir. Personnellement je n'ai pas d'opinion là-dessus et puis il y a tellement de sujets dont on discute dans l'actualité ».



Nathalie Lacasse, de Sherbrooke: « J'irai peut-être par curiosité, mais de toute façon au début du film il paraît qu'on indique que c'est de la fiction. Je ne suis pas d'accord, mais je sais que c'est de la fiction ».



Suzanne Turcotte, de Sherbrooke: « C'est possible que j'aie le voir. Ça me dérange un peu, mais je suis curieuse. Voir le Christ de cette façon-là peut être une mauvaise chose, mais ce n'est pas ma manière à moi de le voir ».



Christine Tardif, de Sherbrooke: « Je vais sûrement aller voir ce film parce que ça m'intrigue de savoir pourquoi il y a une controverse à son sujet, de plus, je suis une cinéphile ».



Firmin Gagnon, de Sherbrooke: « J'en ai entendu parler, mais je n'irai pas le voir, car je n'aime pas qu'on joue avec la religion et je pense aussi que ce film ridiculise un peu la religion ».

Bingo 750-200

la tribune

UN SEUL MARATHON — CARTE ROUGE

Nombres à marquer sur votre carte aujourd'hui:
SAMEDI, le 10 septembre 1988:
N-43, G-52, B-8, N-44, G-55, B-2, i-19

Les gagnants doivent appeler à: **564-5470**

RÈGLEMENT:

- Le BINGO 750-200 consiste en un seul marathon joué sur la carte ROUGE (La Tribune, Un journal complet). La carte sera distribuée dans le Télé Tribune du 10 septembre 1988.
- Les gagnants se partageront la somme de 9503 à la suite d'un marathon joué à La Tribune. Le partage se fera comme suit: le gagnant 7503 et les autres participants se partageront 2000.
- Si un participant ne peut prendre part au marathon joué à La Tribune, une personne sera nommée d'office pour jouer en son nom.
- La publication des numéros de ce marathon commencera le samedi de la distribution de la carte.
- La Tribune ne peut garantir que chaque lecteur recevra une carte. Il est très difficile d'exécuter un tirage parfait dans ce domaine.
- Lorsque nous publions soit un numéro, ou même jour, le premier numéro à gagner quand il s'agit de déterminer un gagnant.
- Quand votre carte est remplie il s'agit d'un marathon! Appelez immédiatement à La Tribune (564-5470) et demandez le responsable du MARATHON pour la vérification de vos numéros. Les appels doivent entrer entre 9:00 heures p.m. et 4:30 heures p.m. du lundi au vendredi inclusivement. Pour vous qualifier, vous devez appeler AVANT MIDI (12:00) le lendemain de la publication du numéro qui vous a permis de compléter votre carte. Pour les numéros publiés le vendredi et samedi, vous avez jusqu'à LUNDI MIDI pour vous qualifier. Il est évident que la participation qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du vendredi sera déclarée gagnant avant celui qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du samedi ou du lundi.
- La décision de la direction de La Tribune concernant les gagnants sera finale et ces personnes devront répondre à une question d'habileté.
- La Tribune ne sera en aucun cas, responsable pour plus de 9503 en argent même si la cause est due à une erreur typographique ou autres.
- La Tribune a payé les droits exigibles quant à ce concours, en vertu de la Loi sur les loteries, les courses, les concours publicitaires et les appareils d'amusement.
- Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la régie des loteries et courses.
- Les employés réguliers de La Tribune et les personnes avec qui ils sont domiciliés ne peuvent participer au concours. 41802

Résultats

Tirage du 88-09-10	GAGNANTS	LOTS
6/6	4	505 705,40
5/6 +	12	63 681,40
5/6	359	1 627,70
4/6	21 740	51,70
3/6	372 765	10,00
VENTES TOTALES		18 272 910,00
PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF):		1 600 000,00
Prochain tirage: 88-09-14		

Tirage du 88-09-10	GAGNANTS	LOTS
6/6	0	500 000,00
5/6 +	2	17 826,50
5/6	77	308,70
4/6	3 563	30,00
3/6	48 521	5,00
MISE-TÔT:		6 7 17 26

No complémentaire	GAGNANTS	LOT
41	162	308,60
VENTES TOTALES		1 434 890,00
PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF):		500 000,00

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Bingo 3-250

la tribune

2e MARATHON — CARTE BLEUE

Nombres à marquer sur votre carte aujourd'hui:
VENDREDI, le 9 septembre 1988:
B-2

Nombres à marquer sur votre carte aujourd'hui:
SAMEDI, le 10 septembre 1988:
N-33

Nombres à marquer sur votre carte aujourd'hui:
LUNDI, le 12 septembre 1988:
i-24

Les gagnants doivent appeler à: **564-5470**

King wellington

REDIGÉ EN COLLABORATION

Roméo Lapalme a bien failli payer une double facture dans un restaurant même s'il y avait buffet à volonté. Le restaurateur n'a pas pris garde que "Méo" bouffe huit assiettes de file.

Patrick Hall s'est retrouvé avec deux chaussures différentes aux pieds et l'une d'elles ne lui appartenait pas. Une longue et laborieuse enquête n'a pas encore permis de trouver le véritable propriétaire du soulier.

Nicole Caron prendra une partie de l'hiver pour modifier sa chaloupe et la convertir en remorque aquatique. Depuis qu'elle a acheté un hors-bord flamant neuf, elle ne cesse de remorquer les embarcations en panne.

Le sapeur Marcel Chartier a été le premier à conduire et opérer le nouveau camion à incendie sur la rue Wellington. Même s'il n'y avait pas de feu, il en avait des sueurs froides.

Juan Godoy, a beau être habitué au froid, il trouve toujours que l'automne arrive un peu trop rapidement au Québec.

Il paraît que Marcel Fabi possède un tout nouveau "sand wedge" d'une dizaine de centimètres. Il prétend être le seul à avoir un tel outil de travail. Il l'a "fabriqué" lui-même.

Richard Lacasse croit avoir battu un record cet été en jouant 47 trous de golf la même journée. Ses amis pensent que le record doit plutôt consister dans le nombre de coups qu'il aurait pris.

Il semblerait que c'est à Notre-Dame-des-Bois que Jean-Guy Gosselin amènera les amateurs de bleuets.

CONTACT 63

avec **Richard Tremblay**

pour faire bouger l'Estrie

563-2458 CHLT

de 13h45 à 14h45

RADIO CHLT 63 LA SUPER STATION

Un deuxième raccourci sur le boulevard Lionel-Groulx

par Daniel FORGUES
SHERBROOKE — Après le raccourci donnant accès à la rue Wilson, un deuxième raccourci

est apparu sur le boulevard Lionel-Groulx, mais, cette fois-ci, à l'extrémité du boulevard, près de la rue Richard.

Ce deuxième raccourci apparu sur la nouvelle artère communique directement avec le parc de stationnement réservé aux loca-

taires de trois édifices à logements, rue McGregor.

Or la sortie "officielle" de ce parc de stationnement ne communique qu'avec la rue McGregor. Un locataire désirant quitter le stationnement doit emprunter les rues McGregor et Richard avant de se retrouver sur le boulevard Lionel-Groulx.

Mais on évite plusieurs détours en empruntant le raccourci on ne peut plus évident, donnant directement sur le boulevard.

Selon un citoyen ayant communiqué avec La Tribune, il semble que cette circulation illégale causerait des dangers d'accidents pour les automobilistes circulant sur le boulevard.

Même s'il a été impossible d'obtenir une version officielle de la Ville de Sherbrooke, il semble que l'on s'apprête à agir de façon à empêcher les locataires d'emprunter ce raccourci.

Plusieurs options seraient étudiées dont celle d'installer une clôture tout le long du nouveau boulevard, ce qui réglerait les problèmes des deux raccourcis.

Rappelons que le raccourci donnant accès en sens contraire à la rue Wilson est, en fait, un espace prévu pour aménager une traverse de piétons.

Plusieurs automobilistes réempruntent à nouveau ce raccourci depuis l'enlèvement de blocs de béton il y a plus d'une semaine, et ce malgré une enseigne interdisant le passage ainsi que la menace d'une contravention.



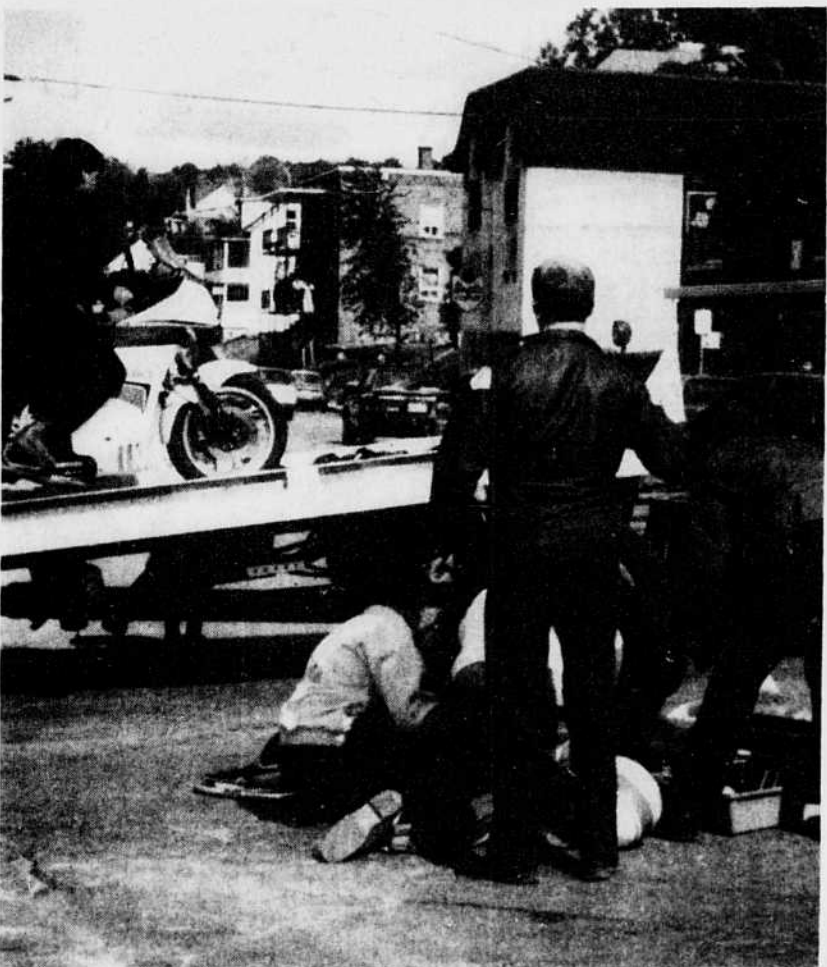
(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Ouvert depuis quelques mois, le boulevard Lionel-Groulx possède deux raccourcis à ses extrémités.

Faits divers

• Mauvaise surprise pour le policier

SHERBROOKE — Une mauvaise surprise attendait le policier Michel Delorme, de Sherbrooke, lorsque ce dernier a été appelé à couvrir un accident à l'intersection des rues King et Bowen hier matin puisque son propre fils venait d'être blessé dans cette collision.



(Photo La Tribune par Ernest Breton)

Les ambulanciers soignent le blessé pendant qu'un remorqueur charge la motocyclette endommagée dans l'accident survenu à l'intersection de King et Bowen.

L'accident s'est produit hier matin quelques minutes avant 10h30 quand la moto conduite par Marc Delorme âgé d'une vingtaine d'années est entrée en collision avec une automobile. Un des véhicules n'aurait pas respecté le feu rouge, a-t-on pu savoir.

Le jeune Delorme s'en est tiré avec des blessures légères.

• Pendu dans sa cellule

La Sûreté du Québec a institué une enquête en fin de semaine pour déterminer toutes les circonstances entourant le suicide d'un individu de 26 ans dans une cellule du centre de détention de la rue Winter en fin de semaine.

C'est un gardien de prison qui a fait la macabre découverte vers 2h samedi matin dans la cellule 4 de la section B-6 du vieil édifice de la rue Winter.

Le détenu s'était pendu à l'aide d'un drap attaché à un barreau de sa cellule.

Il devait comparaître en cour dans deux semaines pour une affaire de vols par effraction.

Il semble que l'individu était le seul détenu dans cette section de la vieille prison dans la nuit de vendredi à samedi.

L'enquête dans ce dossier est pilotée par Luc Grégoire de la SQ tandis que le technicien en identité judiciaire, Jean-Guy Lord, s'est également rendu sur place en fin de semaine.

• "Les vraiment pas chanceux"

Des six conducteurs arrêtés par les policiers de Sherbrooke en fin de semaine pour ivresse au volant, au moins deux peuvent être classés dans ce qu'on appelle "les vraiment pas chanceux".

Le premier est un citoyen de Rock Forest âgé de 60 ans et qui s'est fait arrêter hier matin vers 1h tandis qu'il conduisait son véhicule au la police.

Non seulement ce conducteur était ivre, selon les résultats de l'alcootest, mais il lui était interdit de conduire son véhicule depuis trois mois parce qu'on l'avait déjà pris ivre au volant.

En principe, cette interdiction devait se terminer aujourd'hui, 12 septembre, mais elle sera probablement prolongée puisque l'homme n'a pas été libéré encore et qu'il comparaitra en cour aujourd'hui.

Le second conducteur des "vraiment pas chanceux", a été intercepté pour une simple vérification hier matin vers 1h30 sur la rue Normand à Fleurimont.

Les patrouilleurs faisaient ainsi plusieurs vérifications à la suite de plaintes de vols dans le secteur.

Une fois le véhicule intercepté sur la rue Normand, les policiers ont remarqué la présence de sang sur les mains du passager. Le conducteur et le passager ont dû s'expliquer: leur voiture avait heurté un chevreuil qu'on venait à peine de débiter pour le conserver. Les quartiers étaient d'ailleurs dans la malle arrière.

Invité au quartier général de la rue Marquette, le conducteur a soufflé plus que la limite permise à l'vressomètre et le passager est reparti à pieds, la voiture étant remorquée.

Des gardes-chasse ont plus tard saisi la viande de chevreuil puisqu'il est interdit de la conserver même après un accident.

La clientèle des conducteurs ivres a été assez régulière en fin de semaine à la police de Sherbrooke puisqu'on en a enregistré six, dont quatre au cours de la nuit de samedi à dimanche. Cinquante pour cent de ces conducteurs ivres au volant étaient des femmes.

• 6,000 \$ d'articles volés

Parmi la traditionnelle série de vols par effraction des week-end, le plus important vol, en fin de semaine, a été commis dans un appartement de la rue Châteleine alors qu'on y a dérobé pour quelque 6,000 \$ d'articles.

Le vol a été constaté vers 4h15 hier matin à la rentrée des locataires.

Le ou les voleurs avaient réussi à ouvrir la porte de l'appartement grâce à un tournevis.

Parmi les articles volés figurent un four micro-ondes, un téléviseur couleur ainsi qu'un système stéréophonique.

L'enquête reprendra ce matin dans ce dossier.

• L'effet des constats amiables

On ne peut nier que les nombreuses opérations-radar tenues cette année, à Sherbrooke, aient eu un effet heureux sur la diminution importante des accidents.

Mais un autre son de cloche qui n'est pas à dédaigner tend à replacer les choses dans un juste équilibre.

La popularité et la plus grande utilisation du constat amiable par des usagers de la route impliqués dans des accidents mineurs seraient également responsables de cette baisse officielle d'accidents.

En deux mots, la baisse de 19 pour cent d'accidents de la route, à Sherbrooke et à Fleurimont, par rapport à la même période l'an dernier, existe réellement dans les statistiques officielles... mais le nombre réel d'accidents dans les rues est peut-être aussi important car on croit que le constat amiable pourrait être utilisé dans une proportion frisant le 20 pour cent.

• La troisième fois en quelques mois

Quelque 20,000 \$ de dommages ont été causés à l'édifice du 1662 Ledoux samedi matin, deux alertes ayant été nécessaires chez les sapeurs pour venir à bout de cet incendie dont les causes pourraient fort être bien d'ordre criminel.

Plusieurs fêtards, bière à la main, accompagnés d'une dizaine de chiens, attendaient d'ailleurs les sapeurs vers 3h samedi matin et ne se sont guère déplacés pour faciliter le travail des pompiers.

Si les fêtards semblaient trouver drôle cet incendie, d'autres locataires réfugiés sur la pelouse et dans des voitures trouvaient la situation moins comique.

C'est la troisième fois depuis quelques mois que les sapeurs se rendent à cet édifice pour des débuts d'incendie toujours d'origine suspecte.

Cette fois-ci, les dommages sont de l'ordre de 20,000 \$ et sont surtout concentrés dans la pièce réservée aux placards des locataires au sous-sol. On croit d'ailleurs que les flammes ont été allumées dans cette pièce.

C'est surtout la fumée qui a nui au travail des pompiers, mais ces derniers étaient de retour dans leurs casernes moins de deux heures après avoir reçu l'appel.

Une enquête sera instituée non seulement par les sapeurs, mais également par les policiers de Métro-Police qui étaient également sur place dans la nuit de vendredi à samedi.



(Photo La Tribune par Christian Landry)

Les pompiers ont vite circonscrit les flammes sur la rue Ledoux mais on déplore quelque 20,000 \$ de dommages.

Les pompiers maintenant prêts à utiliser leur camion de 650,000 \$

SHERBROOKE (DF) — Le service de Protection contre les incendies de Sherbrooke est maintenant en mesure d'utiliser adéquatement son nouveau véhicule de 650,000 \$ advenant une conflagration nécessitant l'intervention de ce genre de véhicule, a déclaré hier le capitaine Marcel Vachon.

Quant à la formation des sapeurs devant éventuellement se retrouver aux commandes de ce véhicule dernier cri et conçu en Finlande, elle sera complétée dès la semaine prochaine.

Le premier exercice s'est effectué en avant de l'édifice du 153 Wellington nord, en avant justement où il y a quelques mois, un incendie avait causé pour un million \$ de dommages.

Un peu plus tard dans la matinée, le camion s'est déplacé jusqu'en avant du 25 Wellington nord, l'un des plus haut édifices du centre-ville.

Là aussi, on a déployé cette grande plate-forme élévatrice qui peut monter jusqu'à 107 pieds dans les airs.

Selon le capitaine Marcel Vachon, au moins quatre sapeurs par



(Photo La Tribune par Christian Landry)

Le nouveau camion du Service des incendies a fait sa première apparition sur la rue Wellington hier matin.

Incidentement, le nouveau camion a fait son apparition pour une première fois hier matin sur la rue Wellington nord où, il y a quelques mois à peine, une conflagration avait causé pour plus d'un million \$ de dommages.

Personne ne pouvait s'empêcher de penser, hier, qu'avec le nouveau camion, les dommages auraient été bien inférieurs à ce montant.

Ce sont plusieurs officiers et sapeurs qui se sont donc exercés sur la rue Wellington nord hier matin.

Et comme l'expliquait le lieutenant Mario Boudreau, c'était la première fois que l'on pouvait s'exercer dans de telles conditions.

"On a essayé le camion un peu partout depuis quelques mois, mais toujours dans des endroits relativement dégagés comme la résidence du Cegep, la tour du club de golf. Ici, ce n'est pas tout à fait pareil et, par exemple, il faut faire attention aux fils électriques qui traversent la rue, l'endroit où l'on stationne le véhicule pour que de l'échelle on puisse attaquer deux côtés de l'édifice, etc", de raconter le lieutenant Boudreau.

équipe savent maintenant commander l'imposant véhicule livré au mois de juin et dont l'équipement est encore unique au Canada.

"Les pompiers sont prêts à utiliser le nouveau véhicule en cas de conflagration, mais il est certain que ce véhicule ne sortira pas lors de tous les appels auxquels on aura à répondre", a expliqué le capitaine, ajoutant que ce véhicule sera sorti de la caserne quand les besoins l'exigeront seulement.

Rappelons que ce nouveau véhicule a été transformé partiellement à Vancouver, qu'il a effectué un séjour en Finlande pour ses dernières transformations avant d'être ramené par bateau à Vancouver et, sur ses roues, à Sherbrooke en juin dernier.

Depuis sa livraison, quand il ne sert pas à la formation des sapeurs, le véhicule est garé le long de la caserne n°1 sur la rue Marquette, aucune caserne n'étant assez grande pour l'accueillir.

La future caserne dans l'Est devrait être prête pour accueillir le nouveau véhicule avant les véritables froids de l'hiver, a expliqué le capitaine Vachon.

De nouveaux lampadaires installés à l'entrée de la ville

SHERBROOKE — De nouveaux lampadaires accueilleront les automobilistes à l'entrée de la ville de Sherbrooke, sur la rue King ouest, au mois de novembre.

L'un des responsables de l'éclairage des rues à Hydro-Sherbrooke, Paul Dufresne, a précisé en fin de semaine que 13 lampadaires doivent être installés sur la rue King ouest dans le secteur de l'échangeur au cours des prochaines semaines.

Il s'agit d'un investissement de quelque 50,000 \$.

Ce nouvel éclairage avec des ampoules au sodium sera supporté par des poteaux en aluminium tandis que l'ancien était constitué de lumières à vapeur de mercure sur des lampadaires en acier.

Les vieux lampadaires ont d'ailleurs tous été enlevés en fin de semaine.

Situation bientôt corrigée

SHERBROOKE (DF) — Pas facile de rejoindre le 821-5622 d'Hydro-Sherbrooke depuis quelques semaines, comme l'a confié un client d'Hydro-Sherbrooke ayant communiqué avec La Tribune et soutenant avoir tenté en vain plusieurs dizaines de fois de rejoindre ce numéro dans la même journée.

Dans les pages bleues de l'annuaire téléphonique, il est pourtant indiqué qu'à ce numéro on peut joindre les responsables des comptes et renseignements, des abonnements et des changements d'adresse.

Rejoint en fin de semaine, le directeur d'Hydro-Sherbrooke, Jean Bourassa, a confirmé que le service téléphonique avait quel-

que peu été embourbé depuis quelques semaines en raison du nombre croissant de clients demandant des informations quant aux nouveaux comptes. Il a également indiqué que la période des vacances n'avait pas facilité les choses.

M. Bourassa a également annoncé que cette situation serait corrigée dès cette semaine.

Feux de circulation inopérants

SHERBROOKE — Certains feux de circulation seront inopérants sur la rue King ouest cette semaine, entre les rues Wellington et Bowen.

Cette situation, a fait savoir le service des Relations publiques de la Ville, devrait permettre aux employés d'Hydro-Sherbrooke d'améliorer la synchronisation de ce système de feux de circulation.

Aujourd'hui, 12 septembre, c'est un policier qui dirigera la circulation à l'intersection des

rues King et Grandes Fourches tandis que, aux heures de pointe, un agent fera également la circulation demain à l'intersection de King et Dépot.

Mercredi, c'est également un policier qui dirigera les automobilistes à l'intersection de King et Wellington.

RÉGIONAL

Aménagement d'une maison du tourisme à Drummondville?

La décision aux mains du ministère

par Henri RICHARD

DRUMMONDVILLE — Une maison du tourisme, regroupant sous un même toit un kiosque d'informations et un service complet d'animation et de planification visant à accroître le nombre de visiteurs dans la région du Centre du Québec, pourrait voir le jour à Drummondville si le ministère du Tourisme consent une subvention de 60,000 \$.

Pour sa part, la Ville de Drummondville serait prête à investir plusieurs milliers de dollars dans la réalisation de ce projet, a affirmé ce week-end le commissaire au tourisme à la Société de développement économique de Drummondville (SDED), Michel Trudel.

Ce dernier s'est toutefois abstenu d'en dévoiler davantage sur les détails du projet qui pourrait se concrétiser d'ici l'été prochain. Il a été possible d'apprendre que la SDED a adressé une demande de subvention de 60,000 \$ au ministère du Tourisme dans le cadre de son programme destiné à l'amélioration des infrastructures d'accueil dans les régions du Québec.

Advenant une réponse positive du ministère, la SDED doit s'engager à investir un montant équivalent dans son projet.

Notre part viendrait de la Ville. Je ne veux pas citer de montant précis pour le moment, mais je peux affirmer que le projet est beaucoup plus élevé que 120,000 \$. Si le ministère dit oui, c'est sûr que la Ville embarque pour la ba-

lance du projet", a confié M. Trudel.

Multidisciplinaire

Sise dans une prairie où l'on retrouve peu de lacs, la région du Centre du Québec doit surmonter la rareté de ses sites naturels pour concurrencer avec ses voisins dans le secteur du tourisme.

On doit donc axer son expansion touristique sur l'activité humaine. Le Village québécois d'antan et le Festival mondial de folklore de Drummondville sont deux exemples probants.

Animation et promotion

Une maison du tourisme se verrait confier les rôles d'animation et de promotion du tourisme, en regroupant des ressources humaines loin de se limiter à la seule fonction d'accueillir et d'informer les visiteurs comme c'est le cas présentement pour le personnel entassé dans le kiosque exigü de la rue Hains.

On pense notamment à la promotion d'activités telle la réu-

nion provinciale des Bernier qui se déroulera prochainement à Drummondville.

Car il est bien évident, de l'avis des intervenants concernés, que pour une région qui déploie tant d'efforts pour attirer les visiteurs, le kiosque de la rue Hains ne répond plus aux besoins de la SDED.

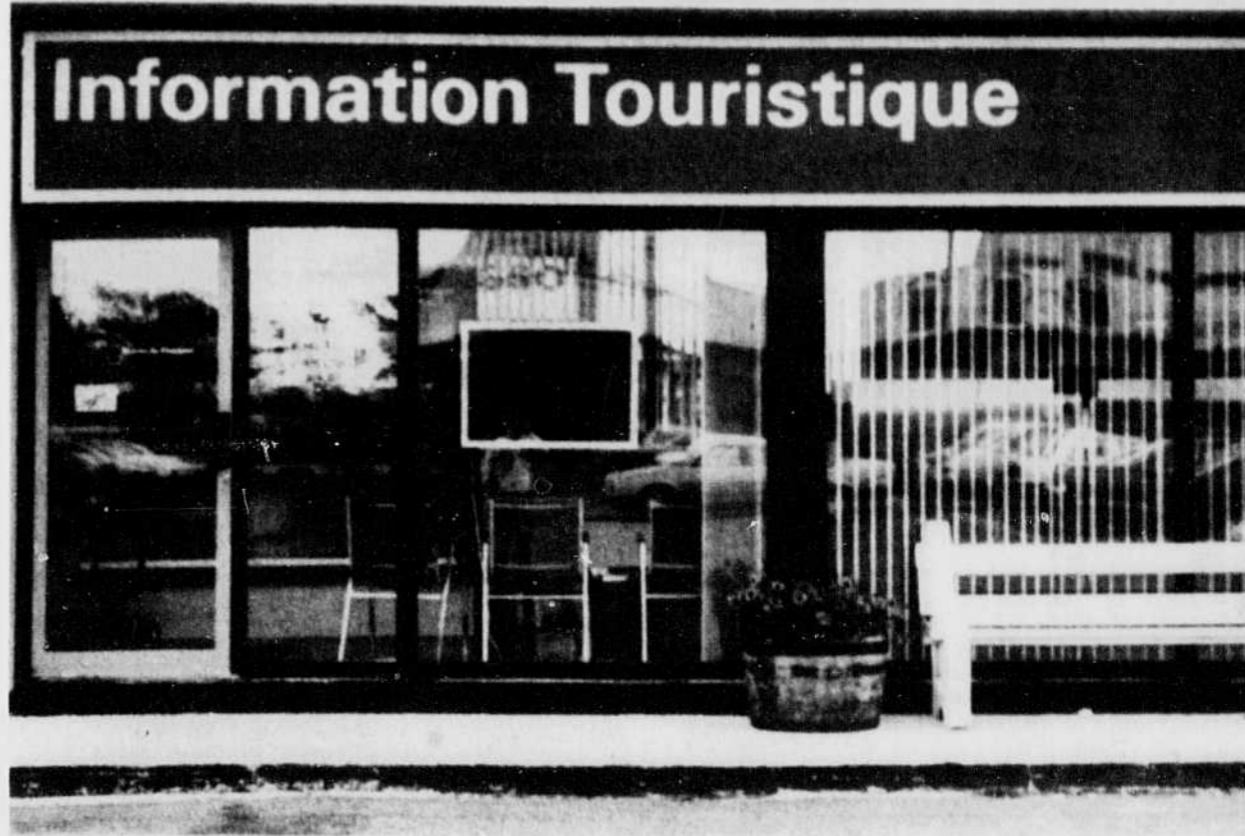
"Je ne sais pas combien de gens qui nous racontent toutes les difficultés qu'ils ont eues pour trouver notre kiosque d'informations touristiques. Plus tu es petit, moins tu as le droit de t'annoncer, et plus tu es gros, plus tes affiches sont bien placées à la vue des gens. C'est le monde à l'envers", décrit Huguette Bélaïr, agente de promotion touristique à Drummondville.

35,000

Partageant un immeuble avec une station-service, le kiosque de la rue Hains aura néanmoins accueilli près de 35,000 visiteurs cet été contre 28,000 l'an dernier.

On a enregistré plus de 12,000 touristes dans le seul mois de juillet marqué par les dix jours d'activités du Festival mondial de folklore.

Outre les Festivals et le Village québécois d'antan, le moulin Blanchette d'Ulverton et le centre d'interprétation de la nature La Plaine ont fait une percée intéressante cet été chez les visiteurs de la région du Centre du Québec.



Le kiosque d'informations touristiques de la rue Hains ne répond plus aux besoins grandissants en matière de services touristiques à Drummondville.



"Site touristique"

Jour après jour, au cours des derniers mois, des curieux arrêtaient voir les débris du vieux pont de fer enjambant la rivière Nicolet, à la sortie d'Arthabaska, qui a été détruit par un camion-remorque le 25 mars dernier. Les badauds étaient aussi nombreux pour la récupération des débris il y a peu de temps. Pas surprenant donc qu'un individu ait fait des graffiti sur un panneau du ministère des Transports, inscrivant la mention "site touristique". Le malin n'est cependant pas sur place pour percevoir des frais d'entrée sur le fameux site touristique.

La propriétaire refuse de donner l'argent

SAINT-JEAN-BAPTISTE-DE-VIANNEY (HR) — La petite épicerie du village de Saint-Jean-Baptiste-de-Vianney, près de Saint-Ferdinand, a été le théâtre samedi après-midi d'une tentative infructueuse de vol qualifié.

Un individu âgé dans la vingtaine, se présente tout bonnement au dépanneur vers 14h00 pour acheter un article.

Au moment de passer à la caisse-enregistreuse, il sort un couteau de chasse pour exiger de la propriétaire du commerce, Monique Marcoux, les recettes de la journée.

Ne le prenant pas au sérieux, Mme Marcoux aurait fermé le tiroir-caisse.

C'est alors que l'individu mesurant près de cinq pieds, les cheveux châtain, réitère sa demande que la propriétaire de l'épicerie lui refuse à nouveau.

Il n'insiste plus et il quitte le commerce sans se précipiter, pour s'enlever dans son automobile de couleur grise.

Vingt minutes plus tard, Mme Marcoux informe la Sûreté du Québec, détachement de Thetford Mines, sur ce qui vient de se passer dans son commerce.

Deux enquêteurs travaillent présentement sur ce dossier afin de retracer l'individu passible d'une accusation de tentative de vol qualifié.

Le Carrefour industriel accueille deux entreprises

VICTORIAVILLE (MC) — Le Carrefour industriel dans le parc industriel de Victoriaville, dont l'inauguration a eu lieu au cours de l'été, accueille ses deux premières entreprises.

Le commissaire industriel de la Corporation de développement économique des Bois-Francs (CDEBF), Renald Mercier, a confirmé l'implantation du distributeur de produits électriques Guillevin International et la venue prochaine des Produits de cuir Peryval.

Guillevin occupe déjà un espace de 4,000 pieds

carrés et fournit du travail à cinq personnes. La manufacture de produits de cuir, qui était jusqu'à maintenant à Montréal, s'installera à la fin du mois dans un local de 3,200 pieds carrés. La manufacture emploiera dix personnes.

Avec les locaux de la CDEBF déjà à l'intérieur du Carrefour industriel, M. Mercier a noté que 50 pour cent des 24,000 pieds carrés disponibles sont déjà réservés. Il croit que le carrefour devra être agrandi dès 1989.

En bref

L'Amiante

Nouveaux officiers — THETFORD MINES — La Sûreté du Québec, détachement de Thetford Mines, est maintenant dirigée par deux nouveaux officiers. Il s'agit du sergent Jean Desbiens et du caporal Claude Tremblay.

Deux autres permanents — La direction des Fêtes de l'Amiante vient d'autoriser l'embauche de deux autres employés permanents. Ainsi, le directeur général Pierre Vachon sera secondé par un adjoint, Rock Gagnon, et une secrétaire, Claudette Landry. La volonté d'accroître les sources d'autofinancement, la lourdeur des tâches administratives et le souci constant d'augmenter la visibilité des Fêtes de l'Amiante sont autant de facteurs qui ont favorisé cette embauche permanente.

Travaux de réfection — Les édiles de la ville de Thetford Mines viennent d'octroyer deux contrats pour des travaux de réfection d'aqueduc, d'égouts et de voirie dans la paroisse St-Noël, soit à Les Constructions de l'Amiante pour 162,761 \$ et aux Entreprises Ernest Beaudoin Ltée pour 108,308 \$.

Assurances collectives — Pour la période du 1er octobre 1988 au 30 septembre 1989, la ville de Thetford Mines déboursera une prime mensuelle de 15,583,24 \$ au Fonds d'assurance de l'Union des municipalités du Québec afin de couvrir ses assurances collectives.

C'EST LE TEMPS!

de profiter de rabais plus qu'avantageux pendant la vente-liquidation de nos modèles 88 en stock.

Bon choix de voitures d'occasion

Heures d'ouverture:
lundi au jeudi: 8h à 21h;
vendredi: 8h à 17h.

Nos prix et notre service après-vente font notre réputation.

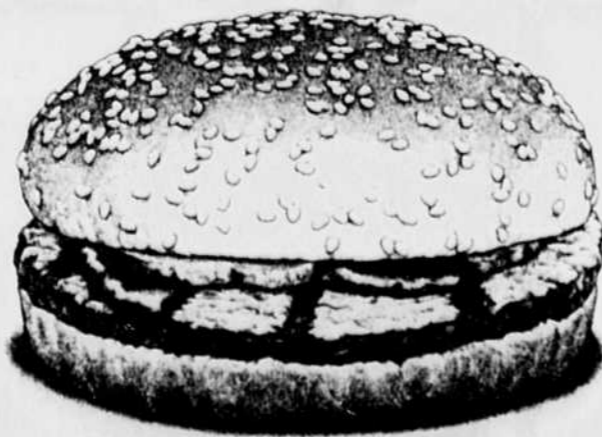
A votre service: Hermel Bourque, dir. des ventes, Yvan Lafrenière, représentant, Alain Filon, représentant

832-2494 EAST ANGUS

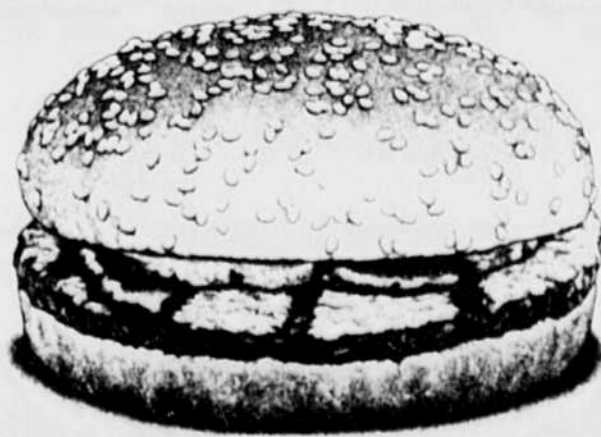
BURGER KING ANNONCE SON NOUVEAU TAUX DE CHANGE:



=



+



DEUX HAMBURGERS POUR UN DOLLAR.

Rendez-vous chez Burger King dès maintenant et votre dollar vous vaudra deux hamburgers grillés sur le feu! Oui, deux hamburgers ordinaires 100% boeuf, pour un dollar seulement. Pour un temps limité, chez Burger King.

Jusqu'au 2 octobre 1988



Dans les restaurants Burger King participants. Fromage en supplément.

RÉGIONAL

Séquelles laissées cet été par l'incendie qui a détruit la boulangerie et endommagé la maison Roy

Le Village québécois d'antan se remet lentement

par Henri RICHARD
DRUMMONDVILLE — Le patrimoine comportant ses mille et un petits caprices, le Village québécois d'antan de Drummondville se remet lentement des séquelles laissées par l'incendie qui a détruit cet été la boulangerie et causé de sérieux dommages à la maison Roy.

Il aura fallu trois semaines à l'artisan maçon âgé de 72 ans, Gérard Letellier, de Saint-Charles-de-Drummond, pour reconstruire, avec l'aide de deux apprentis, le four à pain traditionnel à l'origine de l'incendie du 30 juillet. Rien n'aura été épargné concernant la sécurité du four exposé à des températures très élevées. Pas moins de 1.800 briques, soit une épaisseur de plus que

sur le précédent, assureront l'échappée du four pouvant cuire 90 pains à la fois.

En ce qui a trait à la bâtisse, des personnes bénévoles travaillent sur sa charpente afin de pouvoir terminer l'intérieur à l'abri des grands froids qui arrivent à grands pas.

Des élèves de l'école Saint-Frédéric se joindront à l'équipe de bénévoles au cours des deux prochaines semaines, a révélé

le directeur général du Village, Claude Verrier.

Maison Roy

A l'avant de la boulangerie, la maison Roy a retrouvé son air des beaux jours.

Les travaux extérieurs sont pratiquement complétés, tandis que l'intérieur sera complété à temps pour l'ouverture du Village le printemps prochain.

"C'est sûr que nos bâtiments seront encore plus solides et sécuritaires qu'auparavant, mais je me serais bien passé de cet incendie quand même", de confier M. Verrier lors d'une tournée improvisée du chantier de construction.

Hormis ces petits pépins, la vie continue au Village québécois d'antan qui invite la population à venir partager sa féerie

des couleurs à tous les dimanches du mois de septembre.

Un poème à la mémoire de René Lévesque vaut un 18ième prix de poésie à Gilberte Leblanc-Gilbert

DRUMMONDVILLE (HR) — Un poème dédié à la mémoire de l'ex-premier ministre du Québec, René Lévesque, a valu un 18ième prix de poésie à l'écrivaine septuagénaire de Saint-Germain, Gilberte LeBlanc-Gilbert.

Cette fois-ci, il s'agit de son 4ième Grand prix des Troubadours, une association française de poésie à laquelle Mme LeBlanc-Gilbert se fait un devoir de participer annuellement à son concours littéraire.

Inspirée par le quotidien, la poète de Saint-Germain a été impressionnée par l'émotivité et la sobriété des funérailles du fondateur du Parti Québécois.

"C'était la première fois que je voyais des gens applaudir à des funérailles. J'étais très émue lorsque j'ai vu à la télévision son cercueil déposé recouvert du drapeau québécois", raconte Mme LeBlanc-Gilbert.

"J'ai assisté en personne aux funérailles de Maurice Duplessis, et ce n'était pas pareil, poursuit-elle. C'était plein de fleurs partout, ça ne sentait pas la grande humilité de René Lévesque. Peut-être était-il plus prétentieux?"

Français

Bien qu'elle se dise apolitique,



Gilberte Leblanc-Gilbert

Mme LeBlanc-Gilbert rend hommage, dans son dernier poème qu'il lui a valu un prix littéraire, à l'ardent défenseur qu'a été

René Lévesque dans le dossier de la langue française.

"Je sors de l'Hôpital des convalescents de Montréal, et je me sentais en pays étranger. La moitié du personnel ne parlait pas français. Une chance qu'un infirmier a eu la gentillesse de m'apporter un petit drapeau du Québec à la mort de Félix Leclerc".

"Lorsque je vois la loi 101 bafouée partout dans la Métropole, je me sens inquiète pour l'avenir du français au Québec", déclare Mme LeBlanc-Gilbert qui se consacre à la poésie classique depuis l'âge de la retraite, il y a près d'une dizaine d'années.

La poète de Saint-Germain écrivait récemment une lettre à la ministre de la Santé et des Services sociaux, Thérèse Lavoie-Roux, pour lui faire part de ses préoccupations concernant l'avenir précaire du français au Québec.

Cet engouement pour la langue de Molière est une question de survie pour Mme LeBlanc-Gilbert.

"Le jour que ma plume va me lâcher, je ne pourrai plus vivre. Je ne vis pratiquement que pour écrire", de confier celle qui a entrepris la rédaction de son troisième recueil de poèmes.



Le bungalow de la rue Sainte-Thérèse est une perte totale.

Maison ravagée par un incendie à Drummondville

Le propriétaire fracasse une fenêtre pour fuir

DRUMMONDVILLE (HR) — Un bungalow situé au 887 de la rue Sainte-Thérèse, à Drummondville, n'est plus qu'une ruine calcinée depuis hier matin.

Une équipe de quinze sapeurs du service des incendies de Drummondville dépêchés sur les lieux vers 6h00, ont mis près de cinq heures pour maîtriser l'élément destructeur.

Tiré subitement de son lit, le propriétaire de la maison, Maurice Vigneault, a fracassé une fenêtre pour s'enfuir vêtu d'un simple caleçon.

Il s'est alors précipité chez le voisin arrière, pour alerter le service municipal des incendies, a raconté une résidente de la rue Sainte-Thérèse interrogée sur les lieux du sinistre.

Fumée

Une fume opaque a retardé l'intervention des sapeurs qui ont été contraints de trouver le toit à plusieurs endroits, avant de pénétrer à l'intérieur de la maison.

A leur arrivée, les flammes léchaient déjà le toit. Les pompiers ont alors concentré leurs efforts à limiter la propagation des flammes qui menaçaient de s'attaquer à une maison en bois située à l'arrière.

Le sous-sol de la ferronnerie voisine, propriété de André Hamel, a été envahi par quelques pouces d'eau déversés par les pompiers. Selon les premières constatations,

le brasier aurait pris naissance dans une garde-robe située à proximité de la chambre dans laquelle se trouvait le seul occupant de la maison, a confié le capitaine du service des incendies, André Houde.

Les enquêteurs de la Sûreté municipale tenteront aujourd'hui d'établir les causes du brasier.

Fait cocasse, une petite pancarte d'un agent immobilier plantée à quelques pieds de la façade avant de la maison, a échappé aux flammes.

Une rumeur circulait à l'effet que la vente de la résidence incendiée aurait été conclue aujourd'hui.

La Chambre de commerce vise 850 membres

DRUMMONDVILLE (R.J.) — En 1987, la Chambre de commerce du comté de Drummond était classée la septième en importance au Québec avec ses 776 membres. Pour le prochain mandat, les dirigeants souhaitent gravir quelques échelons en se fixant un objectif de 850 membres.

Les 776 membres, un record dans l'histoire de l'organisme, étaient répartis de la façon suivante: 367 commerçants, 149 industriels, 106 professionnels, 54 institutions financières et 100 groupes communautaires, culturels ou autres.

Cette année, la présidente de la Chambre, Mme Agathe Leclerc, dirige le comité de recrutement et c'est à M. Denis Demers qu'a été confié le mandat d'organiser la campagne annuelle de recrutement.

Le comité est à l'oeuvre depuis quelques semaines et a produit un nouveau document d'information visant à mieux informer l'ensemble de la po-

pulation des buts de la Chambre, de ses réalisations et de tout le travail réalisé par les membres bénévoles qui oeuvrent dans l'un ou l'autre des comités.

Dans le cadre de la campagne, la Chambre tiendra un blitz de recrutement du 12 au 16 septembre. Par ailleurs, la Chambre vient de se donner une nouvelle structure organisationnelle.

C'est ainsi que les comités sont maintenant regroupés sous trois secteurs bien définis et supervisés par des membres du comité exécutif. Ce sont les secteurs vie interne, développement des affaires et vie sociale. Ils sont supervisés par M. Guy Mathieu, Mme Manon Adam et Mme Suzanne Paradis.

Quant aux comités de la Chambre, ils seront au nombre de 13 comparativement à 21 l'an dernier.

COMMENT LE NOUVEAU PROGRAMME DE LOCATION-BAIL MERCEDES-BENZ PEUT VOUS PROPULSER AU VOLANT D'UN FOUGUEUX SEDAN DE LA CLASSE 300.



Votre concessionnaire Mercedes-Benz autorisé peut désormais vous proposer un programme de location-bail avec paiements très intéressants sur les Sedans 260 E et 300 E 1988.

Ce programme de durée limitée n'est présenté que par Crédit Mercedes-Benz du Canada Inc. et votre concessionnaire Mercedes-Benz.

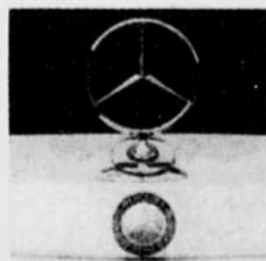
Ce tout nouveau programme de location-bail est conçu pour offrir un bail de location en fonction de vos préférences et de vos besoins particuliers. Et il vous donne droit aux privilèges et au service de première classe dont bénéficie tout propriétaire de Mercedes-Benz.

Qui plus est, il vous permet de jouir des performances exaltantes d'un véhicule de la Classe 300. Et d'avoir la satisfaction de conduire une automobile «construite comme aucune autre au monde».

Seul votre concessionnaire Mercedes-Benz peut vous offrir ce programme de location-bail sur un modèle de la Classe 300. Et pendant un temps limité uniquement. Si vous voulez en profiter, appelez dès aujourd'hui.



Construites comme aucune autre voiture au monde



MERCEDES-BENZ

MERCEDES-BENZ NE S'EST JAMAIS PERMIS D'IGNORER ET N'IGNORERA JAMAIS LA VRAIE FONCTION DE L'AUTOMOBILE.

41701

Dominick Auto Sport Ltd.

4787, boul. Bourque, Rock Forest
 564-1795

COMMISSION SCOLAIRE EASTERN TOWNSHIPS FORMATION PROFESSIONNELLE POUR LES JEUNES ADULTES

La Commission scolaire Eastern Townships invite les JEUNES ADULTES DE 18 ANS ET PLUS à s'inscrire à ses nouveaux programmes de formation professionnelle pour l'année scolaire 1988-89.

Cours offerts menant au diplôme d'études professionnelles (DEP) à l'école secondaire régionale Alexander Galt, Lennoxville, Québec.

- Soudage
- Impression presse offset et platine automatique
- Technique d'usinage

EN PLUS, LA COMMISSION SCOLAIRE EASTERN TOWNSHIPS VOUS OFFRE LA POSSIBILITÉ

- D'EFFECTUER DES STAGES DE FORMATION EN MILIEU DE TRAVAIL GRÂCE À SON PROGRAMME D'ÉDUCATION COOPÉRATIVE
- DE RECEVOIR UN ENSEIGNEMENT EN ANGLAIS AVEC SUPPORT LINGUISTIQUE POUR LES JEUNES ADULTES FRANCOPHONES.

Conditions d'admission à la formation menant au DEP

Un jeune adulte est admis à un programme d'études menant au diplôme d'études professionnelles (DEP) s'il satisfait aux conditions suivantes:

- être titulaire d'un diplôme d'études secondaires
- OU
- avoir obtenu les crédits de la 4ème année du secondaire en langue maternelle, en langue seconde et en mathématiques.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec
L'ÉCOLE SECONDAIRE ALEXANDER GALT
 M. Robert McConnachie
563-0770

41302x

L'AUTOMOBILE

Publi-reportage

La Mercedes 300 SE



Une voiture qui a gardé son charme germanique

Il serait faux de dire que les sedans Mercedes de la classe S ne se sont pas acquis une réputation enviable dans le monde des berlines de grand luxe. Introduites en 1981, ces voitures



(Collaboration spéciale)

Dominique Houde

ont été commercialisées chez plusieurs formes, retenant selon

les versions des groupes propulseurs à 8 cylindres en V ou de type turbo-diesel à 6 cylindres.

L'année 1988 voit la disparition des groupes propulseurs diesel et c'est le 6 cylindres de 3 litres dans sa forme régulière qui prend place sous le capot de la 300 SEL, cette dernière remplaçant la 300 SDL dès le début de l'année modèle. Pour 1988½, on note l'apparition de la 300 SE, une version légèrement plus courte de cette voiture qui retient la même motorisation et un équipement identi-

que.

Afin de voir ce que cette nouvelle venue nous offre et constater comment se porte la classe S après plusieurs années, nous en avons pris le volant sur quelques centaines de kilomètres.

Plus courte, mais toujours imposante

Comme on peut s'en douter, le L figurant dans la dénomination de la 300 SEL est absent chez la 300 SE signifie 'long'. C'est ainsi que la SE est moins longue que la SEL de 15,5 cm, différence principalement absorbée par l'emplacement qui

mesure 14 cm de moins. Il ne faut toutefois pas assimiler la 300 SE à une compacte car elle possède des dimensions toujours respectables qui font d'elle une voiture plus longue que la BMW 735i ou qu'une Jaguar XJ6.

Quant à la silhouette de la 300 SE, elle reprend bien entendu le thème des grosses berlines Mercedes avec son allure toute germanique et quelque peu massive. Bien que ces lignes se font année après année légèrement vieillissantes, surtout lorsqu'on les compare à celles

des grosses berlines BMW, il faut avouer qu'elles répondent bien aux attentes d'une clientèle en quête d'une voiture d'aspect digne et formel. Il a d'ailleurs fort à parier que l'on conservera un style semblable lors du renouvellement de cette carrosserie prévu d'ici à quelques années.

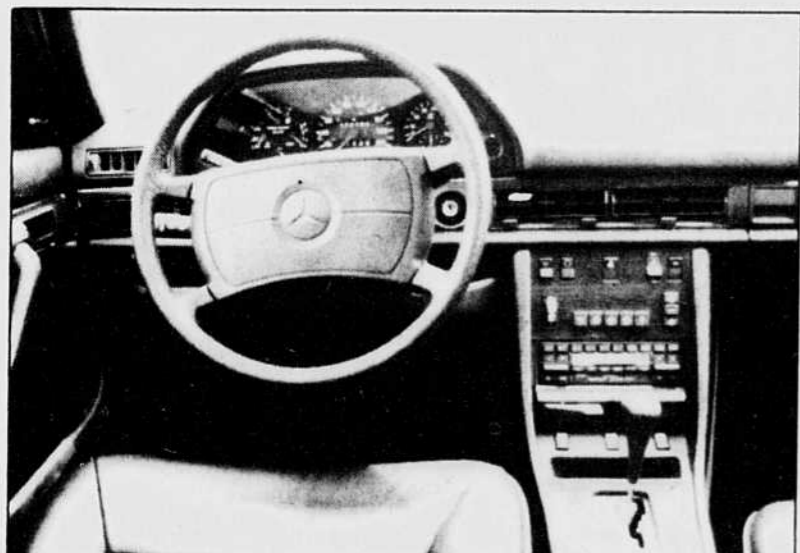
Faisant confiance à la propulsion arrière à l'instar de Jaguar, BMW et d'autres firmes de voitures de luxe européennes, la 300 SE retient les services d'un 6 cylindres en ligne de 3 litres développant 177 chevaux. No-

tons en passant qu'outre la 300 SEL, les autres berlines de la classe S possèdent des V8 plus puissants, et un prix en conséquence. Le V8 de la 420 SEL développe 201 chevaux, et celui de la 560 SEL, 238.

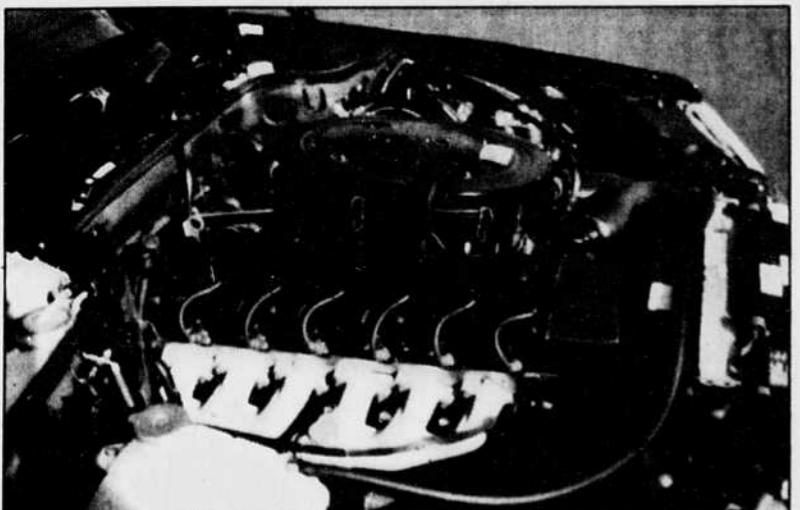
Enfin, la seule transmission disponible chez la 300 SE est automatique à quatre rapports, et fait à noter, on a retenu un rapport de pont plus court de 3,46:1 comparativement à celui de 2,47:1 des berlines V8, afin de conserver des accélérations intéressantes malgré la puissance plus modeste.



Un brin massive, la ligne de la 300 SE possède un aspect formel qui sied bien à ce genre de voiture et une sobriété toute germanique.



A l'intérieur, l'équipement s'avère complet et le tableau de bord fonctionnel, quoiqu'une certaine austérité règne en maître.



Développant 177 chevaux, le 6 cylindres en ligne de la SE se distingue par une grande souplesse et des performances intéressantes chez une voiture de cette dimension.

Pour dominer la grande route

En s'installant au volant d'une Mercedes, on espère toujours découvrir une voiture offrant un comportement routier de première classe, même s'il s'agit d'une volumineuse berline. Profitant d'une suspension indépendante aux quatre roues qui possède une barre anti-roulis à l'avant et à l'arrière, la 300 SE démontre plusieurs qualités routières qui correspondent bien avec le prestige de son nom. Sur la grande route, on retrouve une stabilité fort impressionnante qui fait pratiquement disparaître toute notion de vitesse. Solide comme le roc, la 300 SE reste imperturbable et fait montre d'une bonne douceur de roulement, quoique d'un type plus ferme que les voitures américaines de sa catégorie.

Sous le capot, le 6 cylindres offre ses vertus traditionnelles de souplesse et de discrétion, mais la présence d'un rapport de pont plus court amène un régime moteur relativement élevé à vitesse de croisière (environ 3000 tr/mn à 100 km/h). Cela ne s'avère pas fâcheux grâce au comportement silencieux de ce groupe propulseur qui autorise ainsi des accélérations non négligeables pour une telle berline, le 0 à 100 km/h étant abattu en moins de 9,5 secondes. On sent toutefois qu'un V8 et sa profondeur serait le bienvenu sur les rapides Autobahn allemandes, mais nous sommes au Québec... Quant à la transmission automatique à quatre rapports, elle se distingue par une grande précision et des changements de vitesses quasi imperceptibles.

ses quasi imperceptibles.

La 300 SE offre également de belles prestations sur route sinueuse ou on dénote un bel équilibre en virage et un niveau d'adhérence très élevé. Si elle ne peut revendiquer la maniabilité de la berline intermédiaire 300 E, car un certain roulis se manifeste en courbe serrée, sa capacité à enchaîner les virages avec efficacité laisse pantois, tant et si bien qu'un conducteur très moyen pourrait sembler à l'aise en toutes circonstances à son volant. Il faut toutefois savoir ralentir le moment venu, et les quatre freins à disques exécutent cette tâche avec puissance et endurance tandis qu'un système de freinage est au rendez-vous en équipement standard.

La sobriété s'impose

Comme c'est le cas chez plusieurs créations de la firme de Stuttgart, l'aménagement intérieur de la 300 s'offre aux yeux de ses occupants empreint de sobriété. En effet, la forme générale du tableau de bord, les différentes garnitures de plastique et le volant doté d'un sac gonflable anti-collision possèdent un air très sérieux. Heureusement, des boiseries de bois Zebrano viennent réchauffer l'atmosphère.

À titre de journaliste automobile appelé à faire des comparaisons, c'est toujours un plaisir que d'examiner la qualité de finition et d'assemblage d'une Mercedes qui ridiculise littéralement une grande partie de la production auto-

mobile mondiale.

Clair, complète et bien disposée, l'instrumentation se consulte facilement et la grande majorité des commandes sont bien disposées, favorisant une exploitation aisée. Au chapitre des points forts, notons que le système de climatisation sait se transformer en congélateur au bon moment alors que la chaîne stéréophonique offre un bon rendement.

Grâce à la grande possibilité de réglage des sièges, le conducteur bénéficie d'une bonne position de conduite mais on souhaiterait que le volant possède un diamètre plus réduit et soit réglable en hauteur, non seulement en profondeur. Garnis de cuir perforé, les sièges baquets offrent un confort très intéressant ainsi qu'un soutien latéral honorable, quoiqu'ils peuvent s'avérer glissants par moment. À l'avant comme à l'arrière ils disposent d'une particularité agréable constituée par un genre de suspension à l'intérieur du siège qui peut se substituer à la suspension de la voiture pour assurer un confort presque permanent.

En terminant, mentionnons que malgré l'emplacement raccourci en comparaison avec les autres berlines de la classe S, on retrouve une habitabilité très satisfaisante pour les passagers arrière qui trouvent un bon dégagement pour la tête et les jambes. Quant au coffre arrière, il propose un volume très imposant et sa seule faiblesse réside dans un seuil plutôt élevé.

Conclusion:

Une véritable Mercedes

Suite à cette prise en main, on peut constater que la 300 SE rassemble les éléments importants qui font d'une Mercedes une voiture de luxe hautement efficace à plusieurs points de vue. À la tête de ses arguments se situe un comportement fort impressionnant pour une berline de cette dimension qui s'avère une véritable dévoreuse de kilomètre sur la grande route. Mentionnons aussi son habitabilité intéressante, un équipement très complet et une qualité de construction sans égal.

Vient ensuite le tarif. Bien sûr, les \$75,000 demandés pour la 300 SE sont pour le moins exceptionnels en frais de prix, mais vous obtenez une voiture qui possède également cet attribut.

Bref, il s'agit d'une berline de luxe complète et c'est surtout une soif plus accrue en matière de performance et de souplesse qui pourrait faire pencher la balance en faveur des 420 SEL ou 560 SEL.

— FICHE TECHNIQUE —

Châssis carrosserie	Type: Berline 4 portes; 5 places
	Longueur:..... 514,6 cm
	Largeur:..... 182 cm
	Poids:..... 3730 kg
Moteur	Type:..... V6, 3 litres
	Puissance:..... 177 chevaux
	Alimentation:..... injection élec.
	Emplacement:..... Longitudinal avant
	Consommation moyenne:.....
 14,7 l / 100 km (19,4 m / g)
Transmission	Type:..... auto, 4 rapports
	Optionnelle:..... ND
	Mode:..... propulsion arrière
Freins	Avant:..... disques
	Arrière:..... disques
Pneumatiques	P 205 / 65 HR 15
Performances	0 à 100 km / h:..... 9,4 secondes
	Reprises 80 à 120:..... 8,25 secondes

Prix

Modèle de base:..... \$75,150

Modèle essayé:..... \$75,150

AVANTAGES

- Tenue de route impressionnante
- Bonne tenue de cap
- Freinage puissant
- Bonne habitabilité
- Équipement complet

DÉSAVANTAGES

- Prix élevé
- Intérieur sobre
- Performances moindres qu'avec V8
- Seuil du coffre élevé

Le prix de la concurrence

Voici, à titre d'information, le prix de certaines concurrentes du modèle de base. Les prix indiqués sont ceux des modèles les plus équivalents, et peuvent varier.

- BMW 735i:..... \$76,300
- Jaguar XJ6:..... \$64,450

la tribune

AU COEUR DE L'ACTION!

BPC: des citoyens évacués veulent des garanties avant de rentrer

SAINT-BASILE-LE-GRAND (PC) — La plupart des citoyens qui ont été évacués, il y a près de trois semaines, dans la région de Saint-Basile-le-Grand, en Montérégie, ont réintégré leur résidence, en fin de semaine, mais quelques-uns de ces évacués ont refusé de le faire tant et aussi longtemps que le gouvernement québécois ne leur assurera pas par écrit qu'ils n'encourent aucun danger.

En fin de journée de vendredi, le ministre de l'Environnement du Québec, M. Clifford Lincoln, a donné le feu vert à la réintégration de plus de 3.000 citoyens qui, le soir du 23 août dernier, ont été évacués de Saint-Basile-le-Grand et de certains secteurs de deux municipalités avoisinantes, Sainte-Julie et Saint-Bruno, à cause d'un incendie majeur qui ravageait un entrepôt rempli de barils contenant des biphényles polychlorés (BPC).

L'ordonnance d'évacuation et d'interdiction de séjour touchait un territoire d'environ 14 kilomètres carrés, tout autour du site de l'entrepôt qui, selon l'enquête menée par la Sûreté du Québec, a été volontairement incendié par un individu faisant actuellement face à une telle accusation.

Hier soir, certains citoyens qui refusent de réintégrer leur maison ont tenu une réunion pour définir davantage leur position: obtenir l'assurance formelle de la part du gouvernement à l'effet que leurs maisons n'ont pas été polluées par les dioxines et les furanes, des produits hautement toxiques qui se sont répandus dans l'atmosphère, sur les terrains et dans les maisons lorsque se sont consumés les BPC durant l'incendie du 23 août.

"Pas question de retourner chez nous, a dit l'un d'eux, Denis Paquin, tant et aussi longtemps qu'ils (le gouvernement) ne nous assureront pas, par écrit, qu'il n'y a rien de dangereux pour nous et rien de dangereux pour nos enfants."

Feu vert de Lincoln

Vendredi après-midi, un comité international d'experts, dont certains avaient été choisis par le comité de citoyens évacués, a rendu public un rapport d'analyse de tests effectués sur tout le territoire évacué.

Unaniment, ces experts en sont venus à la conclusion que les citoyens pouvaient retourner chez eux parce que le taux de pollution par les BPC, les dioxines et les furanes n'était pas significatif et ne risquait pas de mettre en danger la santé des gens.

Après avoir pris connaissance des résultats de l'analyse complète des experts en environnement, le ministre Clifford Lincoln a donné le feu vert à la réintégration des gens. Il a précisé alors que les résultats de l'étude allaient être imprimés et distribués aux gens concernés aussitôt que possible.

Pour sa part, le ministre des Approvisionnements et Services, Gilles Rocheleau, a annoncé que le gouvernement allait payer des compensations pour les revenus et les récoltes perdues qui ne seraient pas couvertes par les compagnies d'assurance.

À ce sujet, le comité de citoyens estime que le plan de compensation du ministre Rocheleau ne va pas suffisamment loin.



Pierre Marc Johnson

Johnson nommé chez Unimédia

MONTREAL (PC) — L'ancien chef du Parti québécois, Pierre Marc Johnson, a été nommé au sein du conseil d'administration d'Unimédia, contrôlée par le groupe torontois Hollinger, du financier Conrad Black.

Depuis sa démission de la tête du PQ, l'automne dernier, M. Johnson a enseigné le droit en plus d'agir à titre de conseiller économique auprès d'entreprises qui sollicitent les marchés étrangers.

Unimédia est propriétaire des entreprises qui publient notamment les quotidiens Le Soleil, de Québec, Le Droit, d'Ottawa, et Le Quotidien, de Chicoutimi.

10^e Salon du livre de l'Estrie

du 12 au 16

octobre 1988

Centre Expo Sherbrooke

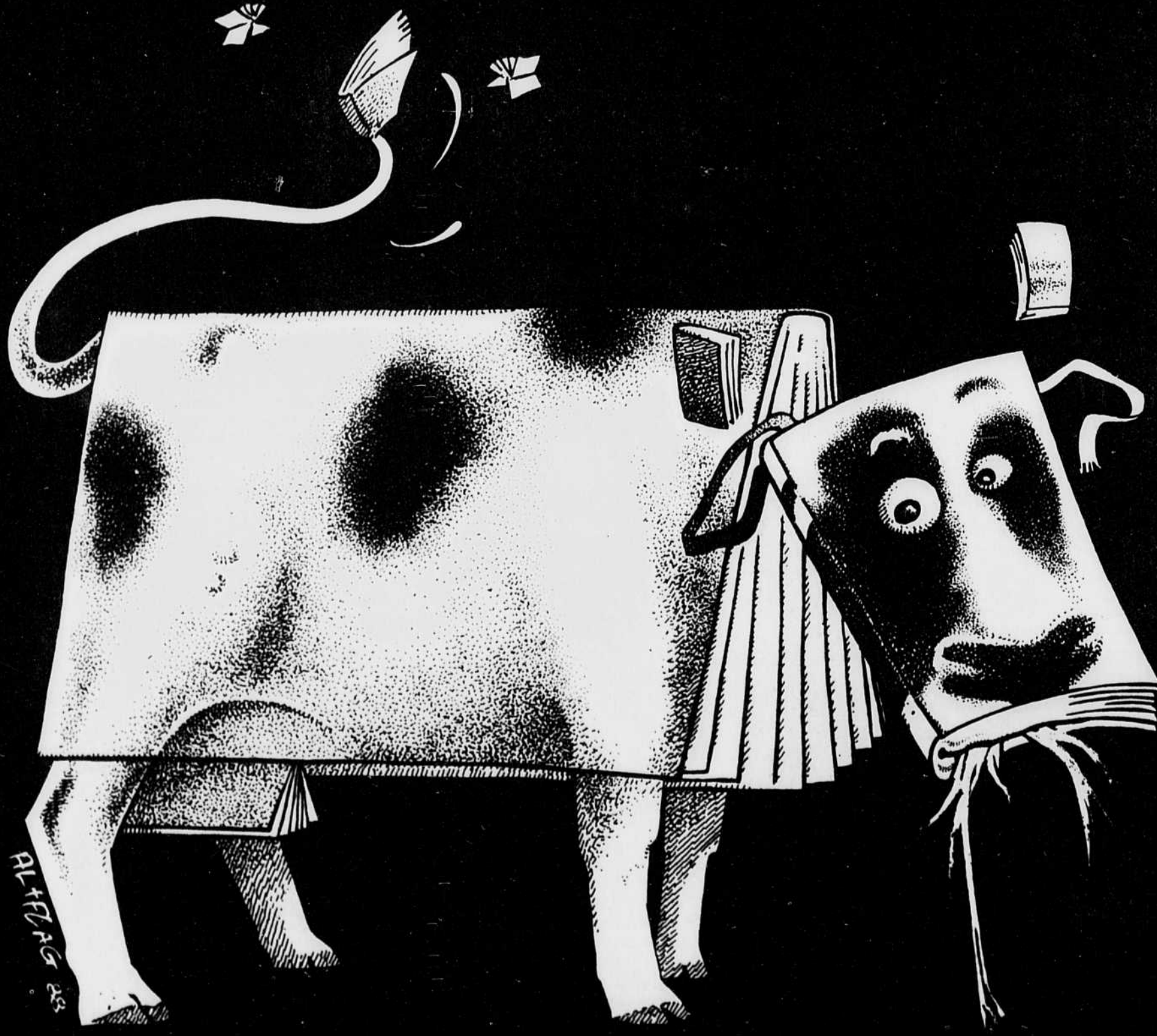
300, rue Parc, Sherbrooke

LE GRAND CONCOURS LITTÉRAIRE LA TRIBUNE

Date limite pour participer:
lundi le 26 septembre 1988

Catégories:

● Jeunesse ● Adultes ● Aînées



Lire? C'est pas bête...